



Prêt d'argent avec contrat

Par **Pluc**, le **21/03/2012** à **17:58**

Bonjour,

J'ai prêté de l'argent a une personne en signant un contrat avec lui disant que je lui prêtais 5.000 \$ tel date et qu'il me la remmeters une tel date et il a dépassé cette date. Est-ce que j'ai droit de le poursuivre et est-ce que je peux facilement gagner cette cause ?

merci.

Par **Michel**, le **24/03/2012** à **16:48**

Bonjour,

Vous devez d'abord lui envoyer un courrier AR pour lui demander de vous régler au plus vite cette dette, et sans paiement de sa part, lui envoyer une injonction de payer via un huissier.

Michel

Legalacte.fr - Site de téléchargement de documents juridiques